

L'ostéopathie est une approche thérapeutique non conventionnelle qui repose sur l'idée que des manipulations manuelles du système musculo-squelettique et myo-fascial permettent de soulager certains troubles fonctionnels.

L'ostéopathie est l'art de diagnostiquer et de traiter les dysfonctions somatiques de la mobilité des tissus du corps, suite à un traumatisme, un trouble de la posture, une maladie, un stress psycho-émotionnel, ou des facteurs environnementaux - alimentation, hygiène de vie, pollution... - et qui entraînent des troubles fonctionnels pouvant perturber l'état de santé.

Lors de la première consultation, l'ostéopathe établit un diagnostic et s'assure qu'il n'existe pas de contre-indications au traitement envisagé.

- Les consultations d'ostéopathie ne requièrent pas nécessairement de prescription médicale du médecin traitant.
- La consultation s'élève à 60€. Ces honoraires ne sont pas remboursés par la sécurité sociale.
- Certaines mutuelles prennent en charge une partie des frais dans les conditions prévues aux contrats d'assurance complémentaire.
- A l'issue de la consultation, une note d'honoraires est remise au consultant pour sa mutuelle.

Pour prendre rendez vous : le praticien est joignable du lundi au samedi de 9h00 à 19h00.

- **Éric PARDOUX-BRAVANT** : 06.60.07.30.88